



Déclaration liminaire au CSA SPIP du

9 septembre 2025

Monsieur le Président,

Alors que nous sommes sans gouvernement, dans une crise politique structurelle, sans consensus sur une orientation politique;

Alors que nous vivons une crise sociétale majeure marquée par l'explosion des inégalités sociales et une perte de confiance des citoyens envers leurs gouvernants ;

et alors même que nos services sont mobilisés depuis de long mois suite à une succession d'orientations chaotiques depuis 2017 ;

notre administration continue de dérouler les orientations politiques d'un ancien Ministre, aujourd'hui censuré. Il aurait été responsable qu'en cohérence avec la gestion des affaires courantes qui s'impose, notre administration remette à plus tard l'examen de textes aussi politiquement orienté. Pourtant il n'en est rien. Si la CGT IP est présente malgré tout aujourd'hui, c'est uniquement pour défendre une certaine vision du service public pénitentiaire trop souvent sacrifiée sur l'autel du sécuritaire, y compris si le prix à payer ce sont les droits et libertés fondamentales ou l'égalité de toutes et tous, sans discrimination.

L'ordre du jour est dense, et les sujets de désaccords, tant sur le fond que sur la forme, nombreux. A la lecture des documents de travail relatifs à la doctrine radicalisation en milieu ouvert, nous ne pouvons que constater que les échanges en groupe de travail n'ont rien changé. Pire : deux amendements retenus sur 87 portés et étayés par la CGT IP ! Si nous avons besoin d'exemple supplémentaire de l'échec du dialogue social nous n'aurions pas mieux trouvé.

A quoi servent les temps de travail et les amendements proposés par les OS si aucune des propositions n'est retenue ? Le dialogue social n'est pas un point à checker dans votre to do list !

Notre administration est donc bien dans la lignée de ces derniers gouvernements, sourde à toute proposition venant de ceux qui ont l'expertise de la pratique. En adoptant cette attitude hautaine, l'administration ne fera qu'agrandir le gouffre présent entre les terrains et ses pseudo-têtes pensantes, rendant leur décision toujours plus hors sol.

A force de vouloir travailler sans nous, l'administration finit par travailler contre nous mais surtout contre l'ensemble de ses agents et l'ensemble des usager.e.s. de ce que, nous vous rappelons, est un service public.

Dans le détail, les deux premiers points à l'ordre du jour (Doctrine d'emploi des QLCO et la stratégie pénitentiaire de lutte contre la radicalisation violente en MO) continuent de nous montrer l'obsession pour les questions de dangerosité. Notion dévoyée au banc de la peur et de la prédiction d'un risque hypothétique.

Depuis neuf mois et les annonces de notre ancien Ministre nous ne passons pas une semaine sans communiquer sur notre opposition sur le fond et la forme à la politique sécuritaire mise en œuvre ;

que vous appliquez sans ciller. Encore une fois nous dénonçons cette nouvelle doctrine et cette nouvelle stratégie qui n'apporteront aucune plus value à l'accompagnement de nos publics, bureaucratisant toujours plus les procédures et détruisant toujours plus les missions des agents des SPIP. Le travail des SPIP, c'est parfois de l'artisanat, souvent du sur-mesure et le nier revient à nier la complexité des relations humaines et des histoires de vie mais aussi le principe d'individualisation de la peine et de son exécution.

Nous avons alerté sur les risques d'indignité des nouveaux Quartiers de Lutte contre la Criminalité Organisée ; nous pensons aux premiers détenus incarcérés dans ces quartiers, pour certains en grève de la faim depuis le 1^{er} septembre en dénonciation des conditions de détention dégradantes mais surtout du coût social, matériel et psychique imposé de fait à leurs familles, à leur entourage, à leurs enfants comme s'ils devaient eux aussi payer le prix des erreurs de leur proche incarcéré.

Vous nous présentez également un projet de stratégie de lutte contre la radicalisation violente en MO alors même qu'un bilan de cette stratégie en MF a été réalisé mais à ce jour non communiqué à notre organisation, malgré nos nombreuses relances. Faut-il en penser que vous souhaitez en cacher leurs conclusions ? Comment un rapport rédigé depuis de long mois ne peut pas être rendu public ?

Le point suivant concerne un arrêté listant une modification des Établissements Pénitentiaires sur Vendin le Vieil et en Guadeloupe. Là encore ce point, somme toute anodin, ne fait que confirmer notre constat de l'absence de dialogue entre l'administration et les OS représentatives des personnels. En effet l'administration s'était engagée à travailler avec nous à la mise à jour de l'arrêté, il n'en est rien.

Vous nous informez de l'ouverture d'un groupe de travail sur la fiche de poste des psychologues en SPIP. Nous formulerons de nouveau notre souhait que les OS représentatives du personnel fassent partie intégrante de celui-ci. Puisqu'avec notre administration il faut toujours penser que nous sommes bien trop utopistes, serons-nous à minima informés en temps réel des orientations puis des conclusions de ce groupe de travail ?

Le dernier point porté par l'administration concerne une dépêche tirant les conclusions d'un Groupe de travail sur la mise en œuvre des BAR. Le constat de dysfonctionnement est commun, le volume de compte-rendu d'incident rend invivable l'activité quotidienne pour les agents de terrain, pour les personnes placées et pour les personnes protégées. Une nouvelle fois, le SPIP se voit charger de tâches qui incombent à d'autres ; aux autorités judiciaires de se positionner face aux incidents et au prestataire de revoir sa copie pour obtenir un dispositif qui fonctionne. Le sujet est suffisamment sensible et engageant pour ne pas faire reposer sur la responsabilité individuelle des agents concernés (ASE et DPIP au premier chef)

Malgré la lourdeur de l'ordre du jour, nous avons sollicité des ajouts de points dont certains visent des notes jamais présentées en CSA, jamais examinées.

Concernant la circulaire indemnitaire du 10 juin 2025, la CGT IP ne peut que se féliciter de la révision de cette circulaire suite à son recours gagnant devant le Conseil d'État. Une nouvelle fois nous nous serions attendu à avoir ici un débat concernant cette circulaire. Nous noterons que vous avez préféré la porter à l'ordre du jour du CSA AP alors même que des modifications apportées concernent les SPIP. Devons-nous refaire le débat du champ de compétence des CSA SPIP et AP ?

Nous vous avons aussi demandé d'aborder la note d'expérimentation sur le dispositif Se2pro en SPIP (ancien « greffe en SPIP »). Cette note, nous la découvrons par hasard ; alors même que nous nous sommes présentés à un groupe de travail en multilatérale au mois de juin et que cette note est parue au mois de mai ... Que nous faut-il en déduire ?

Vous vous étiez engagé à respecter a minima la forme du dialogue social. Nous ne pouvons que nous agacer de la reproduction dans le temps de certains errements. Il s'agirait donc d'un système installé permettant de faire croire au dialogue tout en organisant sa défaillance ?

L'illégitimité du gouvernement a été actée hier par l'Assemblée Nationale. Demain les Français.e.s crieront dans la rue leur colère face à l'incurie de nos élites. Le 18 septembre, les travailleuses et travailleurs de tout le pays réclameront une autre politique. Et le 9 octobre, les personnels en SPIP vous diront dans la rue ce qu'ils pensent de la politique que vous vous acharnez à passer en force contre toute décence !

Pour toutes ces échéances à venir, la CGT IP sera présente dans la rue et dans l'action, auprès des françaises et des français, pour porter les intérêts de nos collègues, de nos publics, de nos métiers. Pour de meilleures conditions de travail, pour des salaires décents pour tou.te.s et pour une sortie des politiques d'austérité, contre les dérives autoritaires que l'on vous connaît, contre l'impasse sécuritaire, et pour la lutte contre la crise actuelle de la surpopulation carcérale !

Montreuil,
le 9 septembre 2025
Les élu.e.s CSA CGT IP